

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01048

Numéro SIREN : 417 491 982

Nom ou dénomination : LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

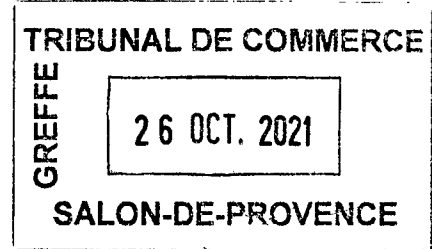
Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 8229

LBHF - LYONDELLBASELL
HOLDINGS FRANCE
CHEMIN DEPARTEMENTAL 54
13131 BERRE L ETANG CEDEX
RCS 417 491 982

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 390 542 636	631 175 729	759 366 907	785 402 255
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	199 556 191	199 556 191	1	1
Autres immobilisations financières	255 238 825		255 238 825	238 231 145
ACTIF IMMOBILISE	1 845 337 653	830 731 920	1 014 605 733	1 023 633 401
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	106 189		106 189	92 988
Autres créances	26 517 160		26 517 160	18 650 679
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	26 623 349		26 623 349	18 743 667
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				741
TOTAL GENERAL	1 871 961 002	830 731 920	1 041 229 082	1 042 377 809



Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	41 088 240	28 727 642
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	5 750	-179 995 606
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	120 858 359	247 211 953
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 769 650	5 769 650
CAPITAUX PROPRES	868 824 960	802 816 600
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	35 090 889	41 010 467
Provisions pour charges		
PROVISIONS	35 090 889	41 010 467
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	137 146 153	197 542 616
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 562	192 788
Dettes fiscales et sociales		815 338
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	137 309 715	198 550 741
Ecarts de conversion passif	3 518	1
TOTAL GENERAL	1 041 229 082	1 042 377 809

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	209 007		209 007	77 490
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	209 007		209 007	77 490
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			741	4 635
Autres produits				2
PRODUITS D'EXPLOITATION			209 748	82 127
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			529 672	455 128
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				741
Autres charges			740	4 636
CHARGES D'EXPLOITATION			530 413	460 504
RESULTAT D'EXPLOITATION			-320 665	-378 377
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			134 179 786	229 300 387
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 313 792	2 364 218
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			5 918 837	4 988 333
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			142 412 416	236 652 938
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			23 307 065	27 318 315
Intérêts et charges assimilées			2 800 290	3 066 807
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			26 107 355	30 385 121
RESULTAT FINANCIER			116 305 061	206 267 816
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			115 984 396	205 889 439

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 854
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 500 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 503 854
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 406	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		50 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 406	50 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 406	1 453 854
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-4 880 369	-39 868 660
TOTAL DES PRODUITS	142 622 164	238 238 919
TOTAL DES CHARGES	21 763 805	-8 973 034
BENEFICE OU PERTE	120 858 359	247 211 953

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, FAITS SIGNIFICATIFS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

1.1 Présentation et activité de la société

LyondellBasell Holdings France (LBHF) est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

Opération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang.

Acquisition des titres de A.Schulman Holding Company

Le 21 août 2018, le groupe LyondellBasell a annoncé l'acquisition de A.Schulman Inc. groupe international leader dans les plastiques compounds, composites et poudres de haute performance et présents sur des marchés diversifiés (automobile, matériaux de construction, appareils électroniques, packaging..). Ce groupe est composé de multiples filiales à travers le monde.

Depuis cette acquisition, des cessions internes de titres sont réalisées afin de structurer l'organisation juridique. A ce titre, le 31 octobre 2018, la société A. Schulman Holdings Europe BV a cédé 100% des titres qu'elle détenait dans la société A.Schulman Holding Company à LBHF. La société A.Schulman Holding Company détient elle-même la société A.Schulman Holding France. Cette sous-holding détient les titres de :

- A.Schulman Plastics SAS (société de production sous contrat de tolling basée à Givet)
- A.Schulman SAS (société de production et de commercialisation basée à Saint Germain Laval)
- Elian SAS (société de production et de commercialisation basée à Oyonnax)
- A.Schulman Inc. Ltd (société de production et de commercialisation basée à Crumlin, UK)
- A.Schulman Europe Verwaltungs GmbH (société allemande à responsabilité limitée sans activité)

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

Le transfert des titres a été réalisé au 31 octobre 2018 pour un montant de 170 M€. Le contrat d'acquisition initial prévoyait une clause d'ajustement de prix valable jusqu'au 31 décembre 2018. Un ajustement de prix a été déterminé à hauteur de 43 M€, constaté en diminution de la valeur des titres au 31 décembre 2018, rapportant cette dernière à 127 M€ en contrepartie d'une créance à recevoir de A.Schulman Holding Europe. Ce montant a été recouvré en février 2019.

1.2 Faits significatifs survenus pendant l'exercice

Versement de dividendes

En octobre 2020, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividendes de 55 M€, au titre de l'exercice 2019.

En 2020, la société a perçu des dividendes de Lyondell Chimie France à hauteur de 96 M€ et Basell Polyoléfines France à hauteur de 38 M€.

Transmissions universelles de patrimoine

Au 1^{er} novembre 2020, la société A.Schulman Holding Company a été fusionnée dans LBHF par transmission universelle de patrimoine (TUP). Au travers de la TUP de A.Schulman Holding Company, LBHF détient désormais directement 100% des titres de A.Schulman Holding France. La TUP a généré la constatation d'un mali technique de 17 M€, intégralement affecté aux titres de A.Schulman Holding France et présenté en immobilisations incorporelles.

Implications liées à la crise du COVID-19:

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Les conséquences au niveau des filiales de LBHF sont présentées ci-après.

Basell Polyoléfines France (BPO) :

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie courant 2020 avec des volumes vendus en baisse ainsi qu'un resserrement des marges.

A la date d'arrêté de ses comptes, la société dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. La société estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021, tenant compte du grand arrêt légal. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

Lyondell Chimie France (LCF):

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie à la fin du premier trimestre 2020 avec une baisse significative des volumes vendus.

A la date d'arrêté de ses comptes, la société dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. La société estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021, tenant compte du grand arrêt légal. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

LyondellBasell Services France (LBSF):

Au cas spécifique de la société, le volume d'activité est dépendant de la situation de BPO et des entités tiers. Ce volume a été impacté à la baisse au cours de l'exercice 2020. La société étant prestataire de services refacturés au travers de contrats, l'impact de la crise a donc des effets limités sur ses résultats. Ses principaux donneurs d'ordre subissent les effets de la crise mais, à la date d'arrêté des comptes, aucun ne voit sa continuité d'exploitation remise en question.

Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB) :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Etant donné l'arrêt de la production depuis 2015, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Etant donné l'arrêt de l'activité depuis 2015, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

A.Schulman Holding France (ASHF) :

Les conséquences au niveau des filiales de ASHF sont présentées ci-après.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

- **A.Schulman Plastics**

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie au deuxième trimestre 2020 avec une chute des volumes vendus de 28% et 43% en avril et mai 2020 (vs 2019). La baisse des volumes vendus sur l'exercice 2020, en comparaison de l'année civile 2019 est d'environ 10%.

A la date d'arrêté de ses comptes, A.Schulman Plastics dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. A.Schulman Plastics estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes de A.Schulman Plastics, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes à compter de 2022 qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

- **Elian**

La baisse de la performance induite par la baisse des volumes vendus résulte principalement de perturbations opérationnelles suite à la migration SAP et, dans une moindre mesure, des conséquences de la pandémie.

A la date d'arrêté de ses comptes, Elian dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. Elian estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

Les prévisions à court et moyen terme donnent un retour lent et progressif à une amélioration de la rentabilité de Elian au travers de la récupération des volumes perdus. A la date d'arrêté des comptes de Elian, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. A plus long terme, la société devrait retrouver le niveau historique de volumes vendus et de la rentabilité associée.

- **A.Schulman Inc.**

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie au deuxième trimestre 2020 avec une chute des volumes vendus.

ANNEXE (suite)

A la date d'arrêté de ses comptes, A.Schulman Inc. dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. A.Schulman Inc. estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes de A.Schulman Inc., les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes à compter de 2022 qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

- A.Schulman SAS

Etant donné l'arrêt de la production en 2020, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

Au cas spécifique de ASHF en tant que holding, il n'a pas été identifié à la date d'arrêté des comptes de risque significatif de pertes de valeur des titres et mali relatifs aux entités détenues. De plus, l'intégration de la société au sein du Groupe ainsi que la convention de trésorerie mise en place avec la société de financement du Groupe lui permettent de continuer son activité de holding dans de bonnes conditions tout en honorant ses obligations.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

ANNEXE (suite)

2.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.3 Opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat financier de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

2.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de cette convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.5. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le fait générateur est antérieur à la clôture et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes :

- (i) pertes de change latentes ;
- (ii) situations nettes négatives des filiales.

2.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS, A Schulman SAS et A Schulman Hoding France SAS

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.7. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de **LyondellBasell Industries N.V**
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

LyondellBasell Holdings France**ANNEXE (suite)****3. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN****3.1 Immobilisations financières****Titres de participation**

Les variations en valeur brute des titres de participation s'analysent comme suit :

Valeur brute	31 décembre 2019 €	Acquisitions €	Cessions €	31 décembre 2020 €
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
Basell Polyoléfines France	497 400 000	-	-	497 400 000
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	-	154 375 600
LyondellBasell Services France SAS	26 783 154	-	-	26 783 154
A.Schulman Holdings Company	127 000 000	-	127 000 000	-
A. Schulman Holdings France SAS	-	101 740 600	-	101 740 600
TOTAL	1 415 802 036	-	127 000 000	1 390 542 636

La sortie des titres de A.Schulman Holdings Company et l'entrée des titres A. Schulman Holdings France SAS sont liés à l'opérations de TUP (cf. note 1.2).

Les variations des provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	31 décembre 2019 €	Dotations €	Reprises €	31 décembre 2020 €
LyondellBasell Services France SAS	20 156 499	775 948	-	20 932 447
Compagnie de Distribution des hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
TOTAL	630 399 781	775 948	0	631 175 729

LCF – La valeur des titres de LCF et du mali technique associé a été revue sur la base d'une valorisation basée sur des projections de flux futurs de trésorerie tenant compte des éléments ci-dessous et de la dette nette au 31 décembre 2020 :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 7.4% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2020

Le résultat de ce test de valeur a permis de conclure sur l'absence de provision pour dépréciation au 31 décembre 2020.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

BPO– La valorisation des titres de BPO a été revue sur la base d’une valorisation basée sur des projections de flux futurs de trésorerie tenant compte des éléments ci-dessous et de la dette nette au 31 décembre 2020 :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 7.4% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d’impôt tenant compte des réductions d’impôt selon les dispositions de la loi de finance 2020

Le résultat de ce test de valeur a permis de conclure sur l’absence de provision pour dépréciation au 31 décembre 2020.

LBSF - Les titres LBSF ont été dépréciés sur la base des capitaux propres ajustés des écarts actuariels non reconnus sur les engagements de départs en retraite et de la fiscalité latente.

CDH - Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) sont intégralement dépréciés. La position est maintenue au 31 décembre 2020 du fait de la décision de cessation définitive de l’activité de la raffinerie le 7 novembre 2014 et de la fin de l’activité de mise à disposition des dépôts de stockage depuis l’exercice 2015.

Suite à la signature de l’accord relatif à la recapitalisation de CPB (cf. Note 4.8), il est prévu en 2021 la recapitalisation de CPB à l’issue de laquelle CPB ne sera plus détenue par CDH mais directement par LBHF. Les capitaux propres ajustés de CDH s’établissent à (42.6) M€ et les capitaux propres ajustés de CPB à (192.1) M€ au 31 décembre 2020. Les provisions pour dépréciation des prêts et les provisions pour risque sur situation nette des filiales ont été mises à jour en conséquence (cf. Note 3.4 sur les provisions pour risques et charges).

ASHF - La valeur des titres de A.Schulman Holding France et du mali technique associé a été revue en tenant compte des éléments suivants:

- Pour les entités opérationnelles :
 - des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
 - un taux WACC à 7.4% ;
 - un taux de croissance à long terme de 1% ;
 - un taux d’impôt tenant compte des réductions d’impôt selon les dispositions de la loi de finance 2020
- Prise en compte de l’annonce de la fermeture de l’usine de Saint Germain Laval fin 2019 ayant entraîné un changement d’approche dans la valorisation depuis 2019 basée sur les capitaux propres ajustés intégrant les coûts de fermeture
- Prise en compte des nouvelles modalités contractuelles en place à compter du 1er mai 2020 pour A.Schulman Plastics qui opère pour le compte de l’usine de Bornem en Belgique

LyondellBasell Holdings France**ANNEXE (suite)**

- Prise en compte du nouveau modèle opératoire pour les activités commerciales logées désormais dans la succursale française de BSM (Elian, A.Schulman UK, A.Schulman SAS).

La revue de la valorisation des titres de ASHF tenant compte de ces changements permet de conclure sur l'absence de dépréciation au niveau de LBHF au 31 décembre 2020.

Autres immobilisations financières

€	31 décembre 2019		€	31 décembre 2020		€
	Valeur brut	Dépréciation		Valeur brut	Dépréciation	
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	40 627 756	(40 627 756)	-	42 668 542	(42 668 542)	-
Prêt Compagnie Petrochimique de Berre	136 390 828	(136 390 828)	-	156 881 165	(156 881 165)	-
Intérêts sur prêt	6 491	(6 491)	-	6 485	(6 485)	-
	177 025 074	(177 025 074)	-	199 556 191	(199 556 191)	-

Sur l'exercice 2020, LBHF a accordé des financements complémentaires sous forme de crédits revolving à CDH et CPB, filiale à 100% de CDH). Ces prêts ont une échéance au 30 septembre 2025. Compte tenu des situations nettes négatives de ces sociétés, les prêts sont dépréciés en totalité.

Autres immobilisations incorporelles

Malis de fusion	31 décembre 2019	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2020
	€	€	€	€
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145	-	-	238 231 145
A Schulman Holding Company (ASHC)	-	17 007 680	-	17 007 680
TOTAL	238 231 145	17 007 680	0	255 238 825

En novembre 2020, la TUP de ASHC a généré la constatation d'un mali technique de 17 M€, intégralement affecté aux titres de A.Schulman Holding France et présenté en immobilisations incorporelles.

Il vient s'ajouter au mali de fusion de 238M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019.

3.2 Créances**Clients et comptes rattachés**

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	€	€
Clients	84 391	92 988
Clients- factures à établir	21 798	-
Total	106 189	92 988

Les créances clients sont à moins d'un an.

Autres créances

LyondellBasell Holdings France**ANNEXE (suite)**

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2020 :

	31 décembre 2020 €	31 décembre 2019 €
TVA	9 217	17 476
Etat - Impôts sur les bénéfices	14 437 998	-
Compte courant intégration fiscale	12 069 945	18 633 204
Compte courant LYBFC	-	-
A. Schulman Holding Europe	-	-
TOTAL	26 517 160	18 650 679

Les créances au 31 décembre 2020 sont à moins d'un an.

LBHF affiche une créance nette d'IS au 31 décembre 2020 contrairement à 2019 (du fait de la baisse des résultats fiscaux sur l'exercice).

Le solde du compte-courant d'intégration fiscale est principalement constitué de :

- De la dette d'IS 2020 des sociétés bénéficiaires pour un montant total de 2.8 M€, soit essentiellement A Schulman SAS (1.2M€), Elian (0.8 M€),BSM (0.7 M€) et BMOI (0.5 M€).
- De la dette d'intégration fiscale 2009 de CPB (5.4 M€) et 2012 de LBSF (0.5 M€)
- Diminué des acomptes versés par les filiales en cours d'année 2020 à hauteur de 0.2 M€.

Le compte-courant LyondellBasell Finance Company est un compte-courant de trésorerie qui est créancier de 9.2 M€ au 31 décembre 2020.

3.3. Capitaux Propres

Le capital social s'élève à 701.102.960 euros au 31 décembre 2020 et est constitué de 93 729 772 actions. Les mouvements de l'exercice des capitaux propres sont analysés comme suit :

	31 décembre 2019 €	Affectation du résultat	Dividendes	Acompte / dividendes	Résultat	31 décembre 2020 €
Capital social	701 102 960					701 102 960
Réserve légale	28 727 642	12 360 598	-	-	-	41 088 240
Autres réserves	-		-	-		-
Report à nouveau	(179 995 606)	234 851 355	(54 850 000)	-		5 749
Résultat de l'exercice	247 211 953	(247 211 953)			120 858 360	120 858 360
Provisions réglementées	5 769 650		-	-		5 769 650
Total capitaux propres	802 816 599	0	(54 850 000)	0	120 858 360	868 824 959

Le 30 septembre 2020, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation à la réserve légale de 5% du résultat de l'exercice 2019, soit 12.4 M€
- du versement de dividendes à hauteur de 54.9 M (cf. note 1.2).

*LyondellBasell Holdings France***ANNEXE (suite)**

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

3.4 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2020 :

	31 décembre 2019 €	Dotations	Reprises	31 décembre 2020 €
Provision pour perte de change	741	0	(741)	0
Autres provisions pour risques	41 009 726		(5 918 837)	35 090 889
Total	41 010 467	0	(5 919 578)	35 090 889

Autres provision pour risques

Le poste « Autres provisions pour risques » recouvre les provisions pour situation nette négative de CPB (cf. Note 4.9) et CDH au 31 décembre 2020 sur la base des capitaux propres ajustés, après provision intégrale et des titres et des prêts accordés par LBHF à CDH et CPB.

3.5 DettesEmprunts et dettes financières

	31 décembre 2020 €	31 décembre 2019 €
Emprunt	127 000 000	127 000 000
Interêts courus	728 133	728 133
Compte courant LYBFC	9 418 020	69 814 483
TOTAL	137 146 153	197 542 616

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2020 sont à moins d'un an.

La variation du compte courant en 2020 de 60 M€ s'explique principalement par :

- Les dividendes reçus des filiales pour 134 M€
- Les dividendes versés par la holding de 55 M€
- Le financement au travers des crédits revolving de CPB et CDH pour 23 M€.

L'emprunt de 127 M€ a pour objet de financer l'acquisition des titres de A.Schulman Holding Company.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

Fournisseurs et comptes rattachés

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	€	€
Fournisseurs	32 180	65 759
Factures non Parvenues	131 382	127 028
	-	-
TOTAL	163 562	192 788

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Autres Dettes

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	€	€
Impôts	-	815 338
	-	-
TOTAL	-	815 338

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2020 contrairement à 2019 (du fait de la baisse des résultats fiscaux sur l'exercice).

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Commentaires sur le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une perte de 0.4 M€ et se compose principalement de refacturations groupe.

LyondellBasell Holdings France**ANNEXE (suite)****4.2. Commentaires sur le résultat financier**

Au 31 décembre 2020, le résultat financier s'élève à 116.3 M€ et se décompose comme suit :

	31 décembre 2020 €	31 décembre 2019 €
Dividendes reçus	134 179 786	229 300 387
Intérêts sur prêts	(486 497)	(702 589)
Variation nettes des intérêts sur titres, prêts et situation nette négatives des filiales	- (17 388 228)	- (22 329 982)
Résultat financier	116 305 061	206 267 816

Les dividendes reçus ont été versés par BPO pour 38.3 M€ et LCF pour 95.9 M€.

Les provisions pour dépréciations et risques financiers sur les filiales sont détaillées en notes 3.1 et 3.4. soit :

- La provision pour dépréciation des prêts de CPB et CDH pour (22) M€
- La reprise de provision pour situation nette négative de CPB et CDH pour 5.9M€
- La provision pour titres de LBSF pour (0.8) M€

4.3. Commentaires sur le résultat exceptionnel

Néant

4.4. Produit d'intégration fiscale

Le produit d'intégration fiscale de 4.9 M€ résulte de :

- la position fiscale bénéficiaire des sociétés Schulman SAS pour 3.1M€ avec :
 - A Schulman SAS pour 1.229K€,
 - Elian pour 806 K€,
 - A. Schulman Plastics pour 828 K€,
 - A Schulman Holding France pour 255K€
- la position fiscale bénéficiaire des sociétés Lyondell pour 1.8M€
 - BMOI pour 532K€
 - LBSF pour 520K€
 - BSM pour 739K€

Tandis que le résultat d'ensemble du groupe intégré ne dégage pas d'impôt sur les sociétés en 2020.

LyondellBasell Holdings France**ANNEXE (suite)****4.5. Situation fiscale latente**

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2020 :

	31 décembre 2020 €	31 décembre 2019 €
Allègement net de la dette future d'impôt		
Déficits reportable	76 634 779	18 008 443
Allègement net (base d'impôt)	76 634 779	18 008 443
Taux d'IS	28,41%	28,41%
Allègement net	21 771 941	5 116 199

Le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale à l'ouverture s'élevait à 18 M€.

L'augmentation du montant des déficits en 2020 correspond à hauteur de 58.7 M€ à l'imputation des pertes sur le résultat fiscal 2020 ;

L'allègement net d'impôt n'est pas comptabilisé.

4.6. Dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

4.7. Engagements hors bilan

La Société a signé deux lettres de confort dans le cadre de la clôture statutaire formalisant son intention de soutien à ses filiale et sous-filiale, CDH et CPB, afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

4.8. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Un accord quadripartite signé en 2021 avec application rétrospective au 31 décembre 2020 formalise l'engagement de CPB à supporter les coûts des projets de rationalisation engagés par BPO et LBSF tenant compte de la révision du scope de projets et de leur estimation. Cet accord prévoit également le support de LBHF au travers d'une recapitalisation de CPB par incorporation de la créance qu'elle détient sur cette dernière et ce jusqu'à reconstitution des capitaux propres de CPB. A l'issue des opérations envisagée, CPB serait détenue directement par LBHF et non plus par CDH.

LyondellBasell Holdings France

ANNEXE (suite)

4.9. Tableau des filiales et participations

(Informations financières)				Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires	Bénéfice net ou
Filiales et participations (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu %	Brute	Nette	H1 du dernier exercice	perte du dernier exercice
1. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :							
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)							
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	497 470	(542 207)	100%	610 243	0	69	175 628
Basell Polyoléfinés France	233 251	117 234	100%	497 400	497 400	820 620	(25 175)
Lyondell Chimie France	70 566	33 112	100%	154 376	154 376	614 354	(19 294)
LyondellBasell Services France SAS	9 515	15 532	100%	26 783	5 851	282 253	(1 803)
A. Schulman Holdings SAS	76 336	14 836	100%	101 741	101 741	303	91 173
2. Participations (10 % à 50% du capital détenu)							
Néant							

Greffes Tribunal de Commerce

Salon-de-Provence

Dépôt N° 821/8229

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de €. 701.102.960

Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 15 OCTOBRE 2021

MINUTES OF DECISIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
15 OCTOBER 2021

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 -
- APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS OF THE YEAR ENDED 31 OF DECEMBER, 2020 -

L'an deux mille vingt et un,
Le 15 octobre,
A 17 heures,

On October 15, 2021,
at 05:00 pm

L'Associé unique de la société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS (ci-après la "**Société**"),
The sole shareholder of LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS (hereinafter the "Company"),

La société BASELL GERMANY HOLDINGS GMBH, société de droit allemand, dont le siège est situé Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Allemagne, représentée par M. Jimmy Schop (ci-après l' "**Associé unique**"),
BASELL GERMANY HOLDINGS GMBH, a company incorporated under German law, having its registered office at Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Germany (hereinafter the "Sole Shareholder"), duly represented by Mr. Jimmy Schop,

Après avoir pris connaissance:
Having acknowledged:

- des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
The annual accounts for the year ended 31 December 2020;
- du Rapport de gestion du Président ;
The Management Report;
- du Rapport du Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
The Statutory Auditor's Report;
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées ;
Report on regulated agreements ;
- du texte des décisions soumises au vote de l'Associé unique.
The Project Resolutions.

A pris les décisions suivantes, sur convocation régulière du Président, sur l'ordre du jour suivant:
Made the following decisions upon invitation of the President, on the following agenda:

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2020 and Reports - discharge of the President - approval of non-deductible expenses;
- Affectation du résultat ;
Allocation of results ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce – Approbation du Rapport spécial du commissaire aux comptes ;
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code ;
- Pouvoir pour les formalités.
Powers for the formalities.

Une requête de report de délai des présentes décisions a été déposée au Président du Tribunal de Commerce et acceptée par Ordonnance du 29 juin 2021.
A petition to postpone these decisions was filed with the President of the Commercial Court and granted by Order of 29 June 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire et tel que le prévoient les statuts de la Société, le Président a décidé de tenir les décisions de l'Associé unique à distance, par téléconférence. Le procès-verbal de la séance est établi depuis le territoire français.
Considering the current context and as provided for in the Company's Articles of Association, the President decided to hold the decisions of the Sole Shareholder remotely. The minutes of the meeting are drafted from France.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente en la personne de M. Didier Cavanié.
The Statutory Auditor of the Company, PricewaterhouseCoopers Audit, duly invited, is present and represented by Mr. Didier Cavanié.

PREMIERE DECISION

- Approbation des Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles -

FIRST DECISION

-Approval of the annual accounts for the year ended 31 December 2020 and Reports - discharge of the President - approval of non-deductible expenses-

L'Associé unique, après lecture et présentation du:
The Sole Shareholder, after having read the:

- Rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020 et sur les comptes arrêtés à cette date;
Management Report regarding the activities and situation of the Company during the year ended 31 December 2020 and the annual accounts for this period;

- du Rapport sur les comptes annuels 2020 du Commissaire aux comptes.
the Statutory Auditor's Report on the annual accounts for 2020.

Approuve le bilan, le compte de résultat et les Rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Approves the balance sheet, the income statement and reports as they have been presented as well as the transactions reflected in these annual accounts and summarized in the reports.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus aux Dirigeants pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé,

Consequently, the Sole Shareholder grants discharge to the Management for the execution of their mandate during the past financial year.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, n'a pas été réalisé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

In compliance with the provisions of Article 223 of the French Tax Code, no expense not included in the deductible charges in the sense of Article 39-4 of the General Tax Code was recorded.

DEUXIEME DECISION

- Affectation du résultat –

SECOND DECISION

- Allocation of results –

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de € 120 858 359 (cent vingt millions huit cent cinquante-huit mille trois cent cinquante-neuf euros).

The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 120 858 359 (one hundred and twenty million eight hundred fifty-eight thousand three hundred and fifty-nine euros).

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître un report à nouveau de €. 5 750 euros, en conséquence, je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, comme suit :

The accounts for the year ended December 31, 2020 show a "retained earnings" of euros. 5 750 euros, accordingly, it is proposed to allocate the profit of the year, as follows:

- Doter la réserve légale à concurrence de 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de €. 6 042 918
To allocate to the « Legal Reserve » 5% of the result € 6 042 918
- Distribuer la somme de €. 114 820 000 au titre de dividendes, soit un dividende par action de € 01.22501
To distribute the amount of € 114 820 000 representing the amount of € 1.22501 per share.
- Allouer le solde au report à nouveau, €. 1 191.
Allocated to "retained earnings" the balance of € 1 191

A l'issue de cette affectation, le report à nouveau sera créateur de €. 1 191 et les capitaux propres seront positifs à €. 754 004 959, satisfaisant toujours aux obligations légales et statutaires.

After allocation of the result, the retained earnings would have a credit balance of € 1 191 and the equity of the Company would amount to € 754004.6959 and would still satisfy the legal and statutory obligations.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé ci-dessous le montant versé à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :
In accordance with the article 243 of the French General Tax Code (CGI), the following dividends have been distributed for the three previous financial years:

Exercice au titre duquel les dividendes sont distribués	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31/12/2019	234 850 000 €	-	234 850 000 €
31/12/2018	218 848 478 €	-	218 848 478 €
31/12/2017	229 422 241 €	-	229 422 241 €

TROISIEME DECISION

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce -

THIRD DECISION

Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code

L'Associé unique approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.
The Sole Shareholder approves the agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code; they will be entered in the Register of Decisions.

QUATRIEME DECISION

-Pouvoirs pour les formalités-

FOURTH DECISION

-Powers for the formalities-

L'Associé unique confère tous pouvoirs à un salarié résidant en France, Lori Tchoboian, Caroline David, Alexandre Piret ou au porteur d'un original, d'une copie ou un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales, de publicité et de dépôt requises par les présentes.
The Sole Shareholder grants all powers to an employee based in France, Mrs. Lori Tchoboian, Mrs. Caroline David or Mr. Alexandre Piret or to the bearer of an original, a copy or an extract thereof, required for arranging the formalities and publications related to this meeting.

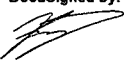
* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Without any further matter to discuss, the meeting is adjourned.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par
l'Associé unique.
*After reading the above stated, the resolutions adopted have been transcribed into minutes and signed
by the Sole Shareholder*

BASELL GERMANY HOLDINGS GMBH

Associé unique
Représentée par M. Jimmy Schop

DocuSigned by:

F2626AC4C8A44A8...

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de €. 701.102.960
Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 15 OCTOBRE 2021**

- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 -

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous présente ce rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société LyondellBasell Holdings France SAS durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'examiner les comptes de cet exercice et de soumettre à votre approbation l'affectation du résultat de celui-ci.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Ceci étant précisé, je vous expose ce qui suit :

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

LyondellBasell Holdings France SAS (la « Société » ou « LBHF ») est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production et de commercialisation d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, d'Oxyfuels. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France SAS proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

Au 31 décembre 2020, la société ne compte aucun salarié.

Versement de dividendes

En octobre 2019, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 180 M€, complété lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes par le versement d'un complément de 54.9 M€ en octobre 2020 au titre de l'exercice 2019.

En 2020, la société a perçu des dividendes de Lyondell Chimie France à hauteur de 95.9 M€ et Basell Polyoléfines France à hauteur de 38.3 M€.

Transmissions universelles de patrimoine

Au 1^{er} novembre 2020, la société A.Schulman Holding Company a été fusionnée dans LBHF par

transmission universelle de patrimoine (TUP). Au travers de la TUP de A.Schulman Holding Company, LBHF détient désormais directement 100% des titres de A.Schulman Holding France. La TUP a généré la constatation d'un mali technique de 17 M€, intégralement affecté aux titres de A.Schulman Holding France et présenté en immobilisations incorporelles.

II. ACTIVITE DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS ET EVOLUTION PREVISIBLE

Implications liées à la crise du COVID-19:

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Les conséquences au niveau des filiales de LBHF sont présentées ci-après.

Basell Polyoléfines France (BPO) :

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie courant 2020 avec des volumes vendus en baisse ainsi qu'un resserrement des marges.

A la date d'arrêté de ses comptes, la société dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. La société estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021, tenant compte du grand arrêt légal. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

Lyondell Chimie France (LCF):

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie à la fin du premier trimestre 2020 avec une baisse significative des volumes vendus.

A la date d'arrêté de ses comptes, la société dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. La société estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021, tenant compte du grand arrêt légal. Les prévisions

à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

LyondellBasell Services France (LBSF):

Au cas spécifique de la société, le volume d'activité est dépendant de la situation de BPO et des entités tiers. Ce volume a été impacté à la baisse au cours de l'exercice 2020. La société étant prestataire de services refacturés au travers de contrats, l'impact de la crise a donc des effets limités sur ses résultats. Ses principaux donneurs d'ordre subissent les effets de la crise mais, à la date d'arrêté des comptes, aucun ne voit sa continuité d'exploitation remise en question.

Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB) :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Etant donné l'arrêt de la production depuis 2015, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) :

L'existence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été confirmée au début de l'année 2020 et s'est propagée dans le monde entier, provoquant des perturbations commerciales et économiques. Etant donné l'arrêt de l'activité depuis 2015, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

A.Schulman Holding France (ASHF) :

Les conséquences au niveau des filiales de ASHF sont présentées ci-après.

- **A.Schulman Plastics**

Les activités de la société ont commencé à être affectées par la pandémie au deuxième trimestre 2020 avec une chute des volumes vendus de 28% et 43% en avril et mai 2020 (vs 2019). La baisse des volumes vendus sur l'exercice 2020, en comparaison de l'année civile 2019 est d'environ 10%.

A la date d'arrêté de ses comptes, A.Schulman Plastics dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. A.Schulman Plastics estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

A la date d'arrêté des comptes de A.Schulman Plastics, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes à compter de 2022 qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires.

- **Elian**

La baisse de la performance induite par la baisse des volumes vendus résulte principalement de perturbations opérationnelles suite à la migration SAP et, dans une moindre mesure, des conséquences de la pandémie.

A la date d'arrêté de ses comptes, Elian dispose de créances en compte courant vis-à-vis de LyondellBasell Finance Company suffisantes pour faire face à ses obligations financières dans un avenir prévisible. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, tout changement futur dans les hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessiteraient un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés dans le cadre de ces états financiers. Elian estime qu'afin de répondre à un scénario de détérioration grave, elle a la capacité de prendre certaines mesures pour réduire les coûts, optimiser les flux de trésorerie de la société et préserver les liquidités, comme la réduction ou le report de dépenses d'investissement non essentielles. Sur cette base, elle s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour relever les défis.

Les prévisions à court et moyen terme donnent un retour lent et progressif à une amélioration de la rentabilité de Elian au travers de la récupération des volumes perdus. A la date d'arrêté des comptes de Elian, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2021. A plus long terme, la société devrait retrouver le niveau historique de volumes vendus et de la rentabilité associée.

- A.Schulman SAS

Etant donné l'arrêt de la production en 2020, la société n'a pas connu de perturbations liées à la pandémie.

Au cas spécifique de ASHF en tant que holding, il n'a pas été identifié à la date d'arrêté des comptes de risque significatif de pertes de valeur des titres et mali relatifs aux entités détenues. De plus, l'intégration de la société au sein du Groupe ainsi que la convention de trésorerie mise en place avec la société de financement du Groupe lui permettent de continuer son activité de holding dans de bonnes conditions tout en honorant ses obligations.

Recapitalisation de CPB

Un accord quadripartite signé en 2021 avec application rétrospective au 31 décembre 2020 formalise l'engagement de CPB à supporter les coûts des projets de rationalisation engagés par BPO et LBSF tenant compte de la révision du scope de projets et de leur estimation. Cet accord prévoit également le support de LBHF au travers d'une recapitalisation de CPB par incorporation de la créance qu'elle détient sur cette dernière et ce jusqu'à reconstitution des capitaux propres de CPB. A l'issue des opérations envisagée, CPB serait détenue directement par LBHF et non plus par CDH.

III. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, je vous demanderai de constater qu'il n'a pas été réalisé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les filiales de LBHF ont pour activité principale la production et la commercialisation d'Ethylène et de Polyoléfines.

Au 31 décembre 2019, LBHF possède les participations suivantes :

(i.) 100% des titres de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures

La Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) est une Société par Actions Simplifiée au capital de 497 470 000 euros, soit 31 091 875 actions, d'une valeur nominale de 16 euros par action.

Jusqu'en janvier 2012, date de la mise sous cocon de la raffinerie de Berre, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures avait pour activités la production et la distribution de produits pétroliers :

- La Société était propriétaire de toutes les matières premières et produits intermédiaires nécessaires à la fabrication ainsi que des produits finis hydrocarbures ;
- La production était opérée par l'intermédiaire de sa filiale, la Compagnie Pétrochimique de Berre SAS (CPB), détenue à 100%, qui exploitait les unités de production présentes sur le site de Berre l'Etang, i.e. la raffinerie et la logistique associée.

Après l'arrêt de la raffinerie en janvier 2012 suivi de sa mise sous cocon et de son arrêt définitif notifié le 7 novembre 2014, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures a exercé une activité de mise à disposition de capacité de stockage pour des confrères et clients.

Cette activité a pris fin courant 2015 avec la restitution des dépôts constitués lors de la mise en place des contrats.

L'activité résiduelle est représentée par la remise en état (décontamination) du dépôt de Valence, jusqu'à sa cession en décembre 2017, l'entretien du dépôt de la Grande Bastide et du dépôt de Lyon.

Au 31 décembre 2020, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures est toujours actionnaire dans la Société des Stockages Pétroliers du Rhône S.A (SPR) à hauteur de 33.34% du capital et dans la Compagnie Pétrochimique de Berre à hauteur de 100%.

A la clôture 2020, la société a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€.	69 499
Résultat d'exploitation :.....€.	(1 268 854)
Résultat financier :.....€.	176 896 741
Résultat Net Comptable :.....€.	175 627 887
Effectifs au 31.12.2020 :.....	0 personne.

Au 31 décembre 2008, la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures avait procédé à la dépréciation de ses actifs opérationnels à long terme et des titres de participations de la Compagnie Pétrochimique de Berre. Ces dépréciations sont maintenues au 31 décembre 2020 compte tenu du contexte décrit ci-dessus.

LBHF a signé une lettre de confort dans le cadre de la clôture statutaire formalisant son intention de soutien à sa filiale CDH afin de lui permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

(ii.) 100% des titres de la société Basell Polyoléfines France

Basell Polyoléfines France (BPO) a pour activité la production et la commercialisation des principaux produits suivants : polypropylène, polyéthylène, di-isobutylène et butadiène.

A la clôture 2019, la société BPO a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€.	820 619 656
Résultat d'exploitation :.....€.	(24 797 943)
Résultat Net Comptable :.....€.	(25 175 484)
Effectifs au 31.12.2020 :.....	393 personnes.

Les performances économiques attendues sur l'exercice 2021 sont en nette amélioration par rapport à l'exercice 2020 impacté par la pandémie.

(iii.) 100% des titres LyondellBasell Services France

LyondellBasell Services France (LBSF) était jusqu'au 31 octobre 2012 une entité sans activité. Depuis le 1^{er} novembre 2012, suite à l'apport partiel d'actifs réalisé en sa faveur par la société Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB), elle exerce une activité de prestations de services aux fins d'opérer les unités détenues par les sociétés tierces du site de Berre (Infinéum, Kraton, KemOne) dans la continuité des contrats de prestations de services (SUMFs) apportés par CPB. Le contrat d'opération entre LBSF et Kraton a été renégocié en décembre 2017 (voir § 1.3 de l'annexe aux comptes annuels).

Elle fournit également des prestations de services partagés sur le site de Berre (sécurité, maintenance, fournitures d'utilités,...).

Sur l'exercice 2016, un mécanisme de subvention d'équilibrage entre LBSF et BPO a été mis en place au titre des avantages économiques retirés par BPO de l'exercice des contrats tiers par LBSF. Dans cette perspective, BPO s'engage à compenser les pertes opérationnelles récurrentes de LBSF selon les termes de la subvention d'équilibrage signée entre les parties et applicable à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Au titre des pertes encourues sur l'exercice 2019, BPO a octroyé à LBSF une subvention de 16.7 M€.

A la clôture 2020, la société a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€.	282 253 279
Résultat d'exploitation :.....€.	194 202
Résultat Net Comptable :.....€.	(1 802 763)
Effectifs au 31.12.2020 :.....	598 personnes

La société continue en 2020 l'activité apportée au 1^{er} novembre 2012.

Les tendances de l'activité sur l'exercice 2021 sont comparables à l'activité 2020 hors impact de la crise COVID-19 du fait de la nature de prestataire de services de la société.

(iv.) 100% des titres de Lyondell Chimie France

Lyondell Chimie France (LCF) a pour activité la production et la commercialisation des principaux produits suivants : oxyde de propylène et oxyfuels.

A la clôture 2020, la société LCF a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :.....€.	614 354 465
-----------------------------	-------------

Résultat d'exploitation :€. (16 404 278)

Résultat Net Comptable :€. (19 294 267)

Effectifs au 31.12.2020 : 308 personnes.

Les performances économiques attendues sur l'exercice 2021 sont en nette amélioration par rapport à l'exercice 2020 impacté par la pandémie, tenant compte toutefois de la réalisation du grand arrêt légal.

(v.) 100% des titres de A.Schulman Holding Company

A.Schulman Holding Company (ASHF) détient 100% des titres de A.Schulman Plastics SAS, A. Schulman SAS, Elian, A.Schulman Europe Verwaltungs GmbH (DE) et A.Schulman Inc. Ltd (UK).

A la clôture 2020, la société ASHF a enregistré les résultats suivants :

Chiffre d'affaires :€. 303 437

Résultat d'exploitation :€. (19 492)

Résultat Net Comptable :€. 91 172 812

Effectifs au 31.12.2020 : 1 personne.

Dépréciation des titres de participation

Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) avaient été intégralement dépréciés au 31 décembre 2011 du fait de la mise sous cocon de la raffinerie.

Les capitaux propres de CDH demeurent négatifs et s'établissent à (44.7) M€ au 31 décembre 2020 ((220) M€ au 31 décembre 2019). Ils tiennent compte au travers de la reprise de la provision pour situation nette négative de CPB (192.1 M€) des conséquences de l'accord de recapitalisation de la société CPB par LBHF signé en 2021 à l'issue duquel CDH ne sera plus actionnaire de CPB. La provision pour risque a été ajustée à due concurrence des capitaux propres des deux entités après neutralisation de la provision pour dépréciation des prêts de crédit revolving et prise en compte de la fiscalité latente.

Les titres LBSF ont été dépréciés sur la base des capitaux propres ajustés des écarts actuariels non reconnus sur les engagements de départs en retraites et de la fiscalité latente.

Les provisions relatives aux actifs financiers sont détaillées en notes 3.1, 3.4 et 4.3 de l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2020.

V. ETABLISSEMENTS SECONDAIRES - SUCCURSALES

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de Commerce nous vous informons que la Société ne dispose d'aucun établissement secondaire.

VI. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice 2020.

VII. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Au 31 décembre 2020, la société Basell Germany Holdings GmbH, société de droit allemand, dont le siège est situé Brühler Str. 60, 50389 Wesseling, Allemagne, détient 100% du capital de la société.

VIII. DECOMPOSITION DES SOLDES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Dans le cadre de l'article 441-6-1 du Code de commerce et de l'article D 441-4 du même Code modifié par les décrets n° 2015-1553 du 27 novembre 2015 et n° 2017-350 du 20 mars 2017 (obligation faite aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes de publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients), vous trouverez ci-après :

1. le tableau de décomposition des soldes fournisseurs au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 (en euros)

	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu											
	31 décembre 2020						31 décembre 2019					
	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL
Nombre de factures concernées	4	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	3
Montant TTC	-32 180 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-32 180 €	-63 759 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-63 759 €
Montant HT	-26 817 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-26 817 €	-54 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-54 800 €
Pourcentage du montant total des achats et acquisitions d'immobilisations de l'exercice HT	5,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,06%	12,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	12,04%

2. le tableau de décomposition des soldes clients au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 (en euros)

	Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu											
	31 décembre 2020						31 décembre 2019					
	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL	Terme non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours	TOTAL
Nombre de factures concernées	5,00	-	-	-	-	5,00	2,00	-	-	-	-	2,00
Montant TTC	84 391 €	0 €	0 €	0 €	0 €	84 391 €	92 988 €	0 €	0 €	0 €	0 €	92 988 €
Montant HT	70 326 €	0 €	0 €	0 €	0 €	70 326 €	77 490 €	0 €	0 €	0 €	0 €	77 490 €
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice HT	34%	0%	0%	0%	0%	34%	100%	0%	0%	0%	0%	100%

IX. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Examen des comptes et résultats

Je vais vous présenter plus en détail le compte de résultat, le bilan et les annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que je soumetts à votre approbation, et qui ont été établis selon les mêmes formes que les exercices précédents.

Les règles et méthodes comptables retenues sont présentées dans la note 2 de l'annexe.

Votre commissaire aux comptes vous donnera à leur sujet toutes les informations requises dans son rapport sur les comptes annuels qui sera lu dans quelques instants

Présentation des comptes annuels

Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître ce qui suit :

Les produits d'exploitation ont atteint au total €. 209 748

Les charges d'exploitation ont atteint au total €. (530 413)

Le résultat d'exploitation s'établit en conséquence à €. (320 665)
contre €. (378 377) pour l'exercice précédent

Quant au résultat courant avant impôts,
tenant compte d'un résultat financier de € 116 305 061

il s'établit à € 115 984 396
contre €. 205 889 439 pour l'exercice précédent

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de €. (6 406)

Et la prise en compte d'un produit d'intégration fiscale de €. 4 880 369

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit
par un bénéfice de €. 120 858 359
contre un bénéfice de €. 247 211 953 pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font ressortir un profit de €. 120 858 359.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître un report à nouveau de 5 750 euros, en conséquence, je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Doter la réserve légale à concurrence de 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de €. 6 042 918
- Distribuer la somme de €. 114 820 000 au titre de dividendes, soit un dividende par action de € 1.22501
- Allouer le solde au report à nouveau, €. 1 191.

A l'issue de cette affectation, le report à nouveau sera créancier de €. 1 191 et les capitaux propres seront positifs à €. 754 004 959, satisfaisant toujours aux obligations légales et statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les montants distribués en dividendes au titre des trois derniers exercices :

Exercice au titre duquel les dividendes sont distribués	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31/12/2019	234 850 000 €	-	234 850 000 €

31/12/2018	218 848 478 €	-	218 848 478 €
31/12/2017	229 422 241 €	-	229 422 241 €

X. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention dite « réglementée » au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

XI. MANDATS SOCIAUX ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Je vous informe qu'aucun des mandats sociaux ni des Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue des délibérations de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

XII. DECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Je vous précise que figurent donc à l'ordre du jour les décisions suivantes:

- Approbation des Comptes annuels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des Rapports - Quitus aux Dirigeants - Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ; Approbation du Rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- Pouvoir pour les formalités.

* * *

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question que vous voudrez bien me poser, puis les différentes décisions figurant à l'ordre du jour seront mises aux voix.

Le Président
M. Richard ROUDEIX

DocuSigned by:
Roudeix, Richard
31ED5E3F4D3C4FD...

LyondellBasell Holdings France SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique
LyondellBasell Holdings France SAS
Chemin départemental 54
13131 Berre l'Etang Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LyondellBasell Holdings France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des participations lorsque la valeur actuelle des participations est inférieure à la valeur d'acquisition ou d'apport, tel que décrit en notes 3.1., 3.4 et 4.2 de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour et dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

LyondellBasell Holdings France SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Marseille, le 15 octobre 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 *Didier Cavanil*

15-10-2021 | 13:41 CEST

Didier Cavanilé
Associé

LyondellBasell Holdings France SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique
LyondellBasell Holdings France SAS
Chemin départemental 54
13131 Berre l'Etang Cedex

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 15 octobre 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 **Didier Cavané**

15-10-2021 | 13:41 CEST

Didier Cavané
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.